

Décret n° 62-891 du 31 juillet 1962 portant création d'un diplôme d'études scientifiques générales dans les Facultés des Sciences

Le Premier Ministre,

Sur le rapport du Ministre de l'Education Nationale,

Vu le décret du 17 mars 1808 portant organisation de l'Université ;

Vu le décret du 28 décembre 1885 modifié relatif à l'organisation des Facultés et Ecoles d'Enseignement Supérieur ;

Vu la loi du 10 juillet 1896 relative à la constitution des Universités ;

Vu le décret n° 58-718 du 8 août 1958 modifiant le régime des études et des examens en vue de la licence ès sciences, modifié par les décrets n° 59-611 du 4 mai 1959 et n° 60-797 du 28 juillet 1960 ;

Vu le décret n° 61-441 du 5 mai 1961 tendant à favoriser la formation technique supérieure dans les Facultés des Sciences ;

Vu l'avis du Conseil de l'Enseignement Supérieur,

DÉCRÈTE :

Article premier. — Il est créé dans les Facultés des Sciences un diplôme d'études scientifiques générales.

Art. 2. — Le diplôme d'études scientifiques générales est délivré aux étudiants qui possèdent à la fois :

a) Le baccalauréat ou un titre admis réglementairement en dispense du baccalauréat en vue de la licence ès sciences ;

b) Un certificat d'études supérieures préparatoire de la licence ès sciences ou un titre admis réglementairement en équivalence de ce certificat ;

c) Deux certificats d'études supérieures de sciences appartenant à l'un des groupes figurant sur une liste établie par arrêté du Ministre de l'Education Nationale.

Art. 3. — Des textes ultérieurs fixeront des modalités d'application du présent décret.

Art. 4. — Le Ministre de l'Education Nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal Officiel* de la République Française.

Fait à Paris, le 31 juillet 1962.

Georges POMPIDOU.

Par le Premier Ministre,

Le Ministre de l'Education Nationale :

Pierre SUDREAU.

Appel urgent aux souscripteurs du cours Revuz

- Si vous avez changé d'adresse depuis que vous avez souscrit, prévenez-nous **immédiatement**.
- Si votre domicile était en Algérie lorsque vous avez souscrit, nous attendrons pour vous envoyer le volume que vous nous ayez précisé votre adresse actuelle.

Ecrivez à Mlle AITOFF, 16, rue de l'Arbalète, Paris, 5^e.